

COMMUNAUTE URBAINE D'ALENÇON
DEPARTEMENT DE LA SARTHE



COMMUNE DE
CHAMPFLEUR

PLAN LOCAL D'URBANISME

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES RADIOELECTRIQUES :

- fixant l'étendue des zones et les servitudes applicables au voisinage de centre radioélectriques pour la **protection des réceptions radioélectriques** contre les perturbations électromagnétiques.
- fixant l'étendue des zones et les servitudes de **protection contre les obstacles** applicable autour de centres radioélectriques et sur le parcours de faisceaux hertziens

SERVICE PLANIFICATION PROSPECTIVE
de la Communauté Urbaine d'Alençon
Hôtel de Ville - BP 362 - 61014 ALENÇON Cedex
Tel : 03 33 32 40 00

DDT de l'Orne place Bonet - 61000 ALENÇON

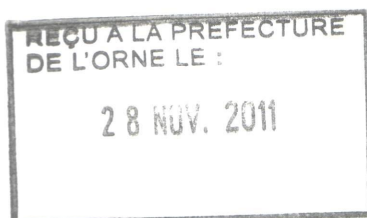
MISE A JOUR

Vu pour être annexé à l'arrêté communautaire n° 26
du **25 NOV. 2011**

portant mise à jour du Plan Local d'Urbanisme
de la commune de Champfleurl

Le Président de la Communauté Urbaine d'Alençon,
Pour le Président,
Le Vice Président délégué,

Ahamada DIBO



Approbation le : 16-11-1978
Révision n°1 le : 22-10-1993
Révision n°2 le : 24-06-2004



PLAN D'OCCUPATION DES SOLS
COMMUNE DE CHAMPFLEUR

Mise à jour des Servitudes d'Utilité Publique

SERVITUDES RADIOELECTRIQUES

NOMENCLATURE

- Décret Ministériel NOR. IOCG 1026698D du 3 décembre 2010 fixant l'étendue des zones et les servitudes applicables au voisinage de centre radioélectriques pour la **protection des réceptions radioélectriques** contre les perturbations électromagnétiques.

- Décret Ministériel NOR. IOCG 10267248D du 3 décembre 2010 fixant l'étendue des zones et les servitudes de **protection contre les obstacles** applicable autour de centres radioélectriques et sur le parcours de faisceaux hertziens.

- Plan du 15 février 2007, concernant les zones de dégagement servitudes contre les obstacles, faisceau hertziens de Champfleurla Feuillère n° ANFR : 072 014 0040, à Le Mans/La Foreterie n° ANFR 07014 0041.

- Arrêté Communautaire n° 26 du 25 novembre 2011